

Projet d'une

**Politique de
Saint-Germain-de-Kamouraska
envers les familles**

Document de travail

Par le comité de pilotage

Dernière mise à jour : 7 septembre 2023

Rédaction : Renaud Bussières, chargé de projet

Membres du comité de pilotage

- Julie Proulx, représentante « parent »
- François Gobeil, représentant « parent »
- Hélène Laverdière, représentante « aînée »
- Benoît Huppé, représentant « aîné »
- Jacinthe Thiboutot, conseillère responsable
- Gabrielle Lemarier-Saulnier, organisatrice communautaire

Le comité de pilotage a été formé afin de superviser conjointement les démarches *Politique familiale municipale* (PFM) et *Municipalité amie des aînés* (MADA), d'où la présence de citoyen-ne-s représentant les « parents », et les personnes aînées.

Liste des acronymes

CISSS-BSL	Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
CLSC	Centre local de services communautaires
COSMOSS	Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
MADA	Municipalité amie des aînés
MRC	Municipalité régionale de comté
OBAKIR	Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup
OTJ	Œuvre des terrains de jeux
PFM	Politique familiale municipale
RQFA	(Conseiller ou conseillère municipale) Responsable des questions familles et aînées

Contact

Renaud Bussières, chargé de projet

Courriel : renaudbussieres@gmail.com

Téléphone : 418-551-2047

Table des matières

Introduction.....	1
Objectif général.....	3
Vision.....	3
Valeurs.....	3
Définition de « famille ».....	3
Axes de développement.....	5
1. Sports et loisirs.....	5
2. Soutien aux parents.....	6
3. Implication sociale des adolescent·e·s.....	7
4. Santé et sécurité.....	8
5. Futur développement résidentiel.....	9
6. Communications publiques.....	9

Introduction

À la fin de 2021, le conseil municipal de Saint-Germain-de-Kamouraska a choisi d'élaborer une *politique familiale municipale* (PFM) décrivant **comment la municipalité souhaite favoriser le mieux-être des familles de la communauté au cours des cinq prochaines années**. Ce type de démarche est promu et encouragé par le Ministère de la Famille, notamment par un soutien financier, des ressources en information et de l'accompagnement professionnel.

Ce travail a consisté à s'enquérir de la condition actuelle des familles de Saint-Germain pour ensuite proposer des orientations ainsi que des actions à poser afin de répondre aux enjeux identifiés. Cet exercice a été réalisé sur une période d'un an et demi, soit de janvier 2022 jusqu'à la fin de l'été 2023. Pour ce faire, un chargé de projet a été embauché, puis un comité de pilotage a été formé. Sur ce comité ont siégé une conseillère municipale responsable des questions familles et aînées (RQFA), deux citoyens représentant les « parents » et une organisatrice communautaire du CISSS-BSL (voir la liste des membres du comité en début de document). Le mandat principal de ce comité a été de cautionner le travail du chargé de projet tout en veillant à la pertinence de la démarche et des résultats. En fin de parcours, il reviendra au conseil municipal d'entériner la politique.

Pendant cette période, plusieurs consultations de la population ont été tenues. Une première consultation s'est faite sous la forme d'un questionnaire accessible sur internet ainsi qu'en version papier. Cette première approche a permis de sonder l'opinion du public sur des thématiques en lien avec la vie familiale à Saint-Germain. Deux versions du questionnaire ont été utilisées, l'une pour les parents, et l'autre pour les adolescent·e·s. Une fois l'interprétation des résultats effectuée, le comité de pilotage a invité la population à une seconde consultation, le 15 mai 2023, celle-ci se tenant cette fois en présentiel. Cette rencontre visait la validation auprès du public concerné des enjeux dégagés par le comité de pilotage ainsi que des pistes de solution proposées. D'autres commentaires ont aussi pu être colligés à cette occasion en vue de les intégrer à la politique.

Ce document constitue en somme le fruit de ce travail, vous y trouverez donc le contenu de la politique. Nous sommes maintenant à la dernière étape de validation. *Considérez-vous que la politique décrite dans ce document représente bien les intérêts des familles de Saint-Germain ?* C'est la question que nous vous posons. Faites part de vos commentaires en écrivant, avant le 15 septembre 2023, au chargé de projet (voir les informations de contact en début de document). Une fois cette

période de validation écoulée, le conseil municipal aura à approuver la politique, dont les actions seront intégrées au *Plan de développement 2022-2032* pour être mise en œuvre au cours des prochaines années.

Nous vous remercions grandement pour votre intérêt,
Le comité de pilotage

Objectif général

Cette politique décrit comment la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska orientera son développement au cours des cinq prochaines années afin de veiller au mieux-être de ses jeunes familles.

Vision

La vision qui nous anime est celle de Saint-Germain comme un village vivant, convivial, sécuritaire, où l'on retrouve toute une gamme de ressources contribuant à soutenir le développement global de nos enfants, ainsi que leurs parents.

Valeurs

« Le soleil luit pour tout le monde » est la devise officielle de Saint-Germain. Cette devise suggère des valeurs d'équité et d'inclusion afin que tous les membres de la communauté puissent se réaliser pleinement à chaque étape de leur vie. Au quotidien, les décisions et les actions sont guidées par le respect de notre environnement, le respect des personnes et leur santé globale.

Définition de « famille »

Dans le cadre de cette politique, le terme « famille » réfère à **tout ménage composé d'au moins un enfant d'âge mineur et au moins un adulte ayant un rôle parental**. Un « ménage » signifie simplement l'ensemble des personnes habitant un même logement. On peut donc noter que cette définition est plus restreinte que ce à quoi le mot « famille » peut parfois référer dans le langage courant.

À l'intérieur des *familles*, on peut encore distinguer les sous-groupes suivants où chacun, par nature, a des besoins particuliers auxquels cette politique veut porter attention :

- Les tout-petits (0 à 5 ans)
- Les enfants (6 à 11 ans)
- Les ados (12 à 17 ans)
- Les parents

- Les parents seuls (familles monoparentales)

Axes de développement

L'évaluation de l'état de la situation actuelle des familles de Saint-Germain a permis d'identifier un ensemble d'enjeux et d'opportunités de développement qui pourront contribuer à leur mieux-être. Ces enjeux ont été regroupés en six axes. Pour chacun des axes, on retrouve un résumé des enjeux retenus et des actions à entreprendre.

1. Sports et loisirs

Avoir la possibilité de pratiquer une variété de sports et de loisirs à proximité de chez soi est une source importante du bien-être des familles. Les sports et loisirs contribuent au développement des enfants, tant sur les plans de la santé physique et psychologique que sur les plans social et culturel. L'accès à une diversité de sports et de loisirs fait en sorte que tout le monde peut y trouver son compte. Lorsque les activités sont situées près de leur demeure, la charge de transport des parents s'en trouve réduite. On préconise donc de continuer à améliorer les possibilités de pratiquer du sport à Saint-Germain, ainsi que d'encourager la présence d'activités de loisirs pour tous les âges. Les points suivants sont à considérer afin de s'assurer que l'offre de sports et de loisirs à Saint-Germain soit appréciable :

- Présence d'activités praticables en été ainsi qu'en hiver ;
- Présence d'activités se pratiquant en groupe ;
- Présence d'activités réalisables gratuitement ou à faible coût.

À cet égard, les suggestions suivantes sont ressorties pendant les consultations :

- Rénover l'aire actuelle des paniers de basketball pour la rendre fonctionnelle et complète ;
- Ajouter des buts de soccer dans l'espace près du parc Cabout'chou ;
- Développer un circuit de vélo de montagne dans les cabourons ;
- Ouvrir un circuit de ski de fond ;
- Avoir accès à un espace de conditionnement physique.

Sous cet axe, on peut aussi considérer les commentaires reçus lors des consultations à propos de la bibliothèque. Bien que l'offre de service de celle-ci ait été récemment améliorée (accessible en tout temps via le bureau de poste), la perception que la population a de la bibliothèque demeure celle d'un espace restreint, aux ressources limitées. Considérant que la municipalité planifie actuellement la construction d'un nouvel immeuble afin d'y loger le bureau municipal, une proposition à cet égard est d'y créer un nouvel espace communautaire accueillant et multifonctionnel où la

bibliothèque serait l'un des services. De même, en parallèle aux prêts traditionnels de livres, la bibliothèque pourrait considérer élargir son offre de service, notamment via le prêt de jouets pour les enfants, de jeux de table pour toute la famille, et bien plus encore. Enfin, puisqu'il est compréhensible que la quantité de livres disponibles soit limitée, il serait opportun de s'assurer que le service de prêts de documents entre bibliothèques soit davantage connu et facile d'accès.

EN RÉSUMÉ

- Faire un plan d'amélioration des infrastructures et de l'offre sportive à Saint-Germain.
- Encourager la présence d'activités de loisirs et d'activités culturelles diversifiées.
- Intégrer la bibliothèque dans un nouvel espace communautaire multifonctionnel.
- Améliorer le développement des services de la bibliothèque : prêt de jouets et de jeux de table, accès facile aux prêts de documents entre bibliothèques, etc.

2. Soutien aux parents

Pour mieux soutenir la conciliation travail-famille des parents, le besoin de places supplémentaires en garderie à Saint-Germain est un enjeu déterminant. Parce que les réponses à ce besoin impliquent un processus complexe et créatif, il est important qu'un groupe de travail s'y consacre.

Un enjeu connexe porte sur un service de garde après l'école à Saint-Germain. Bien que le service actuel, en milieu scolaire, est jugé adéquat, le fait qu'il soit à l'extérieur de Saint-Germain augmente la charge des parents en matière de transports et de déplacements. On propose donc d'explorer diverses stratégies afin d'instaurer l'équivalent d'un service de garde pour les enfants après l'école, mais à Saint-Germain. Le but ici est véritablement de contribuer à réduire les distances que les parents doivent parcourir et le temps qu'ils y dédient quotidiennement.

Lors de la consultation, les parents ont exprimé de l'intérêt à être davantage informés sur les services rendus par divers organismes publics et communautaires à

leur égard. Cette information pourrait être facilement diffusée via le site web de la municipalité ainsi que dans le bottin des ressources.

EN RÉSUMÉ

- Soutenir les initiatives visant à augmenter le nombre de places de garderie à Saint-Germain.
- Explorer des stratégies pour instaurer l'équivalent d'un service de garde pour les enfants après l'école à Saint-Germain.
- Faire connaître les ressources et services fournis par les organismes publics et communautaires pouvant soutenir les parents.

3. Implication sociale des adolescent·e·s

La consultation a permis d'entendre l'expérience des adolescent·e·s en tant que citoyennes et citoyens de Saint-Germain. Certains de leurs commentaires ont été intégrés dans l'axe *Sports et loisirs* décrit précédemment. Deux autres enjeux sont ici discutés.

Le premier concerne le bâtiment de l'OTJ, que plusieurs estiment non exploité à son plein potentiel. Ce bâtiment peut être dédié aux adolescent·e·s, sans compromettre son usage actuel de vestiaire desservant la patinoire. La réfection et la décoration du lieu devra être réalisé en collaboration avec les adolescent·e·s pour qu'ils puissent s'approprier l'espace.

Un second enjeu n'est pas tant un problème mais plutôt une opportunité soulevée lors des consultations tenues simultanément pour la politique envers les personnes âgées. En effet, les personnes âgées, parfois en perte de forces physiques et d'autonomie, ont besoin d'aide au quotidien pour certains travaux d'entretien domestique. Serait-il possible de mettre en place un système permettant de mettre en contact les personnes nécessitant un coup de main avec celles disponibles et intéressées à travailler ? Lorsque consultés, les adolescent·e·s se sont dits favorables à participer à une telle démarche. Ce même système pourrait aussi permettre de répondre aux besoins en matière de gardiennage d'enfants. Il est attendu que le travail effectué dans le cadre de cette initiative soit rémunéré par les personnes bénéficiaires de service.

Enfin, la consultation des adolescent·e·s a laissé entendre que davantage d'efforts pourraient être mis afin de mieux les rejoindre.

EN RÉSUMÉ

- Rénover et réaménager le bâtiment de l'OTJ en collaboration avec les adolescent·e·s pour qu'il devienne « leur » lieu.
- Monter un système d'entraide permettant de mettre en contact les personnes disponibles pour de menus travaux ponctuels auprès des concitoyennes et concitoyens présentant des besoins.
- S'assurer d'avoir une ou des stratégies de communication permettant de bien rejoindre les adolescent·e·s de la communauté.

4. Santé et sécurité

Cet axe couvre trois enjeux déjà connus à Saint-Germain concernant la santé et la sécurité de la population.

Le premier est celui de la sécurité sur les routes de la municipalité. Cet enjeu a été identifié par les parents ayant participé à la consultation comme étant la plus grande crainte parmi une liste donnée. Plus spécifiquement, les parents s'inquiètent de la sécurité des piétons et autres utilisateurs de modes de transport « légers » (vélo, trottinette, etc.) face aux automobiles et autres véhicules larges circulant à grande vitesse, parfois au-delà de la limite permise.

Un second enjeu où l'on observe des inquiétudes est celui des risques pour la santé que pose l'utilisation de produits pesticides et herbicides à proximité des habitations. Il est difficile d'obtenir de l'information sur la nature des produits actuellement utilisés, ainsi qu'en quel endroit, de quelles manières et en quelle quantité ils le sont. Cet enjeu devrait donc être davantage éclairci.

Le troisième enjeu est celui de la qualité de l'eau potable fournie par le réseau d'aqueduc municipal : le taux de nitrite/nitrate fluctue et atteint quelques mois par année des niveaux trop élevés selon les normes définies par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Bien que des démarches soient enclenchées à ce sujet, il importe que celles-ci aboutissent, car cet enjeu demeure déterminant pour

la santé de la population et le futur développement résidentiel.

EN RÉSUMÉ

- Améliorer la sécurité sur les routes de Saint-Germain.
- Faire connaître les normes auprès des citoyens concernant l'utilisation de produits pesticides et herbicides à proximité des habitations.
- Rehausser et stabiliser la qualité de l'eau potable à un niveau optimal, selon les normes de l'Institut national de santé publique du Québec.

5. Futur développement résidentiel

Bien que Saint-Germain soit un petit village de 300 habitants, le fait que l'on puisse y trouver de nombreux enfants est un avantage pour les familles : les possibilités pour les jeunes de s'y faire des ami-e-s sont plus grandes, les activités de sports et de loisirs nécessitant la participation de plusieurs personnes deviennent aussi davantage possibles. Dans le contexte actuel, il est difficile, par manque d'opportunités, d'emménager à Saint-Germain. Sachant que la municipalité a le projet d'un nouveau développement résidentiel, il importe donc que les décisions prises dans la planification de ce développement favorisent l'installation de jeunes familles.

EN RÉSUMÉ

- S'assurer que les décisions prises dans le cadre du futur développement résidentiel facilitent l'installation de jeunes familles.

6. Communications publiques

La parution mensuelle du *Feuilleton municipal* est un acquis important en ce qui concerne la communication dans la municipalité. Les propos recueillis lors des consultations semblent indiquer cependant que des moyens additionnels pourraient

davantage faciliter la circulation de l'information. Par exemple, il arrive que des événements ouverts au public se tenant à Saint-Germain ne soient pas bien diffusés à l'ensemble de la population. À travers de meilleurs dispositifs de communication, les personnes éprouvant un besoin, telle qu'une tâche d'entretien domestique ou de gardiennage, pourraient se faire entendre. Cela pourrait aussi être utilisé pour recruter des personnes intéressées à participer à une activité sportive, ou de loisir de groupe.

Parmi les canaux de communication locaux « formels » actuellement utilisés à Saint-Germain, on retrouve le *Feuille municipal*, le site internet de la municipalité et une liste de diffusion courriel. Le comité des activités communique notamment à travers sa page Facebook. Lors des consultations, le recours à *Facebook* et *Messenger* a été nommé à quelques reprises. En somme, un comité doit être constitué afin de réfléchir et de proposer des stratégies pour améliorer l'efficacité des communications publiques à l'intérieur de la communauté de Saint-Germain.

EN RÉSUMÉ

- Constituer un comité ayant pour but de réviser l'ensemble des canaux de communication formels à l'intérieur de la communauté afin d'y apporter des améliorations.